

---

**Franchise santé : l'APTS appuie l'initiative du député de Mercier Amir Khadir**

---

Longueuil, le 7 mai 2010 – L'Alliance du personnel professionnel et technique de la santé et des services sociaux (APTS) se réjouit du dépôt du projet de loi 395 par le député de Mercier et porte-parole de Québec solidaire Amir Khadir. Ce projet de loi interdit toute forme de contribution financière pour l'utilisation de services hospitaliers ou médicaux publics.

« Ce projet de loi a le grand mérite de préciser clairement là où s'arrête le financement individuel des soins de santé : à la porte des hôpitaux et des cabinets de médecin, a indiqué la présidente de l'APTS Dominique Verreault. De plus, il vient dire ce que la vaste majorité de la population québécoise a déjà compris qu'il n'est aucunement question de taxer la maladie. Il faut souhaiter que le gouvernement Charest entende le message. »

Cette franchise a pour but de freiner l'accès aux services de santé « ce qui punira inévitablement les personnes les plus vulnérables de notre société, a poursuivi Dominique Verreault. Les femmes enceintes seront particulièrement touchées par ce ticket modérateur, elles qui doivent consulter un médecin sur une base régulière. L'APTS ajoute donc sa voix à celle du député de Mercier et à celle de plusieurs autres organismes qui, au cours des dernières semaines, ont demandé au gouvernement de renoncer à cette mauvaise idée. »

L'APTS entend continuer à défendre avec vigueur toutes les attaques gouvernementales aux principes d'universalité et d'accessibilité aux soins de santé au Québec. « Il en va de l'avenir du système public », a conclu la présidente de l'APTS.

### **À propos de l'APTS**

L'APTS est une organisation syndicale qui regroupe 27 000 personnes, occupant des postes professionnels et techniques dans le réseau de la santé et des services sociaux dont, outre les technologistes médicales, des technologues en radiologie, des physiothérapeutes, des ergothérapeutes, des thérapeutes en réadaptation physique, des travailleurs sociaux, des psychologues, des techniciennes en diététique et des diététistes.

L'APTS est membre du Secrétariat intersyndical des services publics (SISP), un regroupement de 265 000 personnes syndiquées des secteurs public et parapublic lui-même partie prenante du Front commun de 475 000 personnes qui mène actuellement les négociations pour le renouvellement de leurs conventions collectives.